

**SOCIÉTÉ****Deux jours off pour réviser sur le fil****BACCALAURÉAT** | Le ministre de l'Éducation nationale a décidé à la dernière minute d'annuler les cours vendredi et samedi pour permettre aux terminales de réviser avant les épreuves de spécialité.**Frédéric Gouillard avec Marjorie Lenhardt**

SOUS LA PRESSION, le ministre de l'Éducation nationale va finalement accorder deux jours de révisions aux élèves qui passeront les premières épreuves du bac du 20 au 22 mars. « Pour faire suite à votre demande, et par souci d'égalité entre les candidats, j'ai décidé que, dans tous les lycées, la journée du vendredi et, selon les situations locales, celle du samedi devront être consacrées pour les élèves de terminale aux révisions des épreuves des enseignements de spécialité, que ce soit, selon les établissements, sous forme de séances de révisions ou de temps libéré », explique Pap Ndiaye dans un courrier adressé ce mardi aux élus du Conseil national de la vie lycéenne.

Cette décision prise dans l'urgence intervient après le blocage du lycée Marie-Curie de Sceaux (Hauts-de-Seine), lundi matin, par des terminales qui exigeaient d'être libérés des cours du tronc commun pour pouvoir réviser les deux matières dans lesquelles ils devront composer à l'écrit dès lundi. Ils avaient finalement obtenu de leur chef d'établissement la mise en place de deux jours de révisions, jeudi et vendredi, en classe, sous la surveillance de leurs profs.

Une première pour un demi-million de candidats

« Les deux jours du ministère, c'est une bonne chose car cela permet à tous les élèves d'être

dans de meilleures conditions et sur un pied d'égalité pour préparer le bac, commente Maël Jegou-Alezard, en terminale à Sceaux. Un week-end de trois jours, cela permet de se ressourcer mentalement ou de finaliser les révisions. Si notre blocus a eu de l'effet pour ce bac, tant mieux, mais il faut aussi penser aux prochaines générations qui vont connaître ce stress infernal. »

Cette année, 536 081 candidats vont essayer les plâtres. Ce sont en effet les premiers à passer si tôt les épreuves de spécialités. Cette mesure prévue par la réforme de 2021 n'avait pu s'appliquer à cause de la pandémie. Les résultats obtenus dans ces deux matières compteront pour 32 % de la note finale au bac. Ils seront également pris en compte dans le dossier d'admission dans les études supérieures.

« On est en train de terminer à marche forcée les programmes sur lesquels on va être interrogés la semaine prochaine et on se sent un peu tous dans la m..., râle Sarah, lycéenne à Tours (Indre-et-Loire). On essaie d'avaler autant de connaissances qu'on peut, mais on se sent un peu dépassés. D'autant qu'on a eu un seul bac blanc. Et je dis ça alors que je suis plutôt une bonne élève. »

Des mesures en cas de débrayage

« Nous ne sommes pas dans une démarche d'ultime bachotage, assure Édouard Geffray, le numéro deux du

ministère. Pendant les vacances de février, les élèves ont pu bénéficier de temps pour réviser. D'ailleurs, les programmes d'examen étaient quasiment bouclés à ce moment-là. »

« C'est beaucoup trop tard pour prendre une telle décision, s'agace Bruno Bobkiewicz, le secrétaire général du principal syndicat des chefs d'établissement, le SNPDEN. Et c'est surtout un profond manque de respect pour notre travail, déplore ce proviseur de banlieue parisienne. Chaque chef d'établissement fera ce qu'il voudra et ce qu'il pourra. On ne peut pas agiter l'autonomie des lycées quand ça arrange et envoyer ce type de consignes 72 heures avant, de manière démagogique. »

Pour faire retomber aussi la pression qui pèse sur les élèves, le ministère a indiqué qu'il pourrait mobiliser des surveillants ou des correcteurs supplémentaires en cas de débrayage de dernière minute pour cause de mobilisation contre la réforme des retraites, une menace agitée depuis quelques jours par des syndicats minoritaires.

Quant aux élèves qui auraient jusqu'à une heure de retard à cause des mouvements sociaux, ils pourront passer leurs épreuves dans des conditions normales et bénéficieront du temps imparti sans avoir à présenter de justificatif. « Nous ne sommes pas là pour inquiéter les lycéens mais pour faire en sorte que les épreuves se passent dans des conditions ordinaires », martèle Édouard Geffray.





LP/YANN FOREIX

Les lycéens qui passeront les premières épreuves du bac, du 20 au 22 mars, bénéficieront de deux jours sans cours pour pouvoir réviser.

